

La chaussée romaine, voie historique de dimension européenne



— Tracé de la chaussée romaine

Enjeux

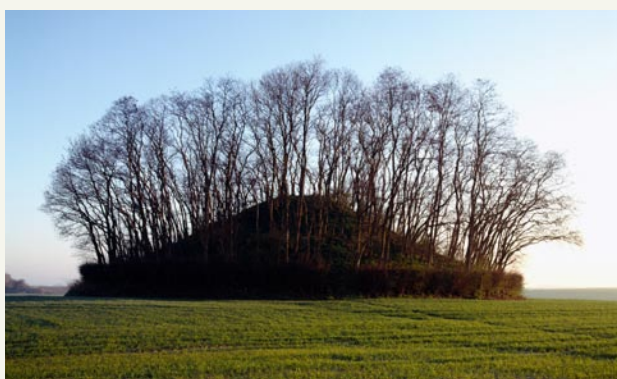


La chaussée romaine Bavay – Tongres est une composante patrimoniale majeure à l'échelle de l'ensemble paysager. Elle le traverse du sud-ouest au nord-est en suivant la ligne de partage des eaux des bassins de la Meuse et de l'Escaut. La continuité historique qu'elle symbolise et sa position en ligne de crête concourent à en faire un élément paysager identitaire puissant et, potentiellement, un outil particulièrement approprié pour la valorisation et la découverte des paysages des Plateaux brabançon et hesbignon.



Le maintien de la continuité remarquable du tracé est un enjeu qui s'intègre dans une vision européenne de mise en valeur du réseau des voies antiques. La qualité visuelle de la chaussée, de ses abords et du paysage proche sont à prendre en considération dans une stratégie globale de valorisation historique, géographique et paysagère. Dans les paysages ouverts, il s'agit surtout d'éviter les constructions proches afin de maintenir la vue lointaine.

Les tumulus représentent un héritage très spécifique de l'ensemble paysager. Leur nombre est encore remarquable et beaucoup se situent aux abords immédiats de la chaussée romaine. Ils constituent un trait paysager marquant qui justifie une attention particulière afin d'éviter leur dégradation.



Objectifs paysagers

1. Garantir le maintien des ouvertures visuelles.	PROTECTION
2. Maintenir la fonction de voie de circulation.	GESTION
3. Faire de la voie romaine un outil de découverte historique.	AMÉNAGEMENT
4. Faire de la voie romaine un outil de découverte des paysages de plateaux.	AMÉNAGEMENT



Pistes d'action

Actions réglementaires

Mettre en place des mesures de protection et de gestion du tracé de la voie romaine, de ses abords immédiats (zone non aedificandi) et des éléments patrimoniaux associés (tumulus, sites archéologiques...).

Prendre en compte la voie romaine dans les documents d'aménagement du territoire en lui conférant le statut d'élément de découverte du paysage.

Volet opérationnel

Adopter une signalétique homogène sur l'ensemble de la chaussée.

Aménager des équipements touristiques et didactiques aux abords du tracé (tables d'orientation, panneaux explicatifs...).

Sensibilisation

Sensibiliser les élus et la population à l'existence du tracé (sites Internet, folders...).

Concertation

Activer la concertation intercommunale déjà initiée pour élaborer un projet commun de valorisation des paysages découverts sur le tracé de la chaussée romaine.